



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2028

Un pas de plus vers la transparence, l'efficacité et la saine gestion des actifs

Dolbeau-Mistassini, le 29 septembre 2025. – Pour la première fois, la Ville de Dolbeau-Mistassini adopte son programme triennal d'immobilisations (PTI) séparément du budget annuel. Cette nouvelle façon de faire, déjà courante dans plusieurs municipalités du Québec, permet à la Ville de mieux planifier ses projets, de lancer plus rapidement les appels d'offres et de maximiser les occasions de subventions.

« Cette évolution témoigne de notre volonté de rigueur et d'efficacité. En dissociant le PTI du budget, nous renforçons notre cohérence avec la planification stratégique, tout en donnant une information plus claire et plus tôt à la population », souligne Pierre-Olivier Lussier, directeur général de la Ville.

Investissements stratégiques majeurs

Le PTI 2026-2028 représente des investissements majeurs visant à protéger les acquis, améliorer la qualité de vie et soutenir le développement du territoire.

Les infrastructures en traitement des eaux et les infrastructures souterraines représentent à elles seules 81 % des investissements bruts, avec des projets phares tels que :

- la reconstruction de l'usine d'eau potable Hamel;
- la mise à niveau du réservoir Rousseau;
- les bassins d'épuration dans le secteur Mistassini;
- la desserte en infrastructures du secteur industriel de la rue Lavoie;
- la réfection des avenues Delisle et Sasseville.

En matière d'édifices municipaux, la Ville poursuit notamment la reconstruction du chalet du centre plein air Do-Mi-Ski dès 2026. Des programmes récurrents sont aussi prévus pour l'amélioration du pavage, des trottoirs, de l'éclairage et le remplacement des véhicules et équipements municipaux.

Ces choix témoignent d'une volonté claire : investir dans les infrastructures essentielles tout en préparant l'avenir par des projets de développement ciblés.

« Avec des investissements nets de 17,4 M\$ sur trois ans, nous envoyons un message clair : le renouvellement des infrastructures est une priorité pour l'avenir. Le PTI est une boussole efficace qui nous permet d'investir là où l'impact pour la communauté est le plus grand », rappelle le maire, André Guy.

Les chiffres-clés du PTI 2026-2028

- Investissements totaux bruts : 41,8 M\$
- À la charge de la Ville : 17,4 M\$
- Répartition annuelle :
 - 2026 : 12,9 M\$ (dont 5,7 M\$ à la charge de la Ville)
 - 2027 : 6,7 M\$ (dont 6,6 M\$ à la charge de la Ville)
 - 2028 : 22,3 M\$ (dont 5,2 M\$ à la charge de la Ville)

À propos du programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations est la feuille de route des investissements d'une municipalité sur trois ans. Il planifie, de manière transparente, les projets visant le maintien, la réfection et l'acquisition d'infrastructures et d'équipements pour améliorer la qualité de vie.

Historiquement adopté en même temps que le budget annuel, le PTI est désormais présenté séparément. Dolbeau-Mistassini se joint ainsi aux municipalités qui modernisent leurs pratiques de gestion et prévoit à terme l'adoption de son PTI dès le mois de juin de chaque année.

- 30 -

Source : Christine Sauvageau, conseillère en communication et relation avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca